

## **Actualités de l'ORMR : rappel de la date limite de présentation de la DAR, ressources et outils de l'ORMR (22 février 2024)**

### **RAPPEL : date limite de présentation de la Déclaration annuelle de renseignements (DAR)**

L'ORMR rappelle à toutes les maisons de retraite de remplir et présenter leur [Déclaration annuelle de renseignements \(DAR\)](#) obligatoire d'ici au 1<sup>er</sup> avril 2024. Il incombe aux titulaires de permis de veiller à ce que leur(s) établissement(s) réponde(nt) avant la date limite.

Les titulaires de permis et/ou les gestionnaires de maisons de retraite qui ont des questions ou qui ont besoin de conseils supplémentaires pour remplir et présenter leur DAR peuvent communiquer avec l'équipe du service à la clientèle de l'ORMR en envoyant un courriel à [info@rhra.ca](mailto:info@rhra.ca) ou en composant le 1 855 275-7472.

### **Des trousseaux d'outils à portée de main : les ressources de l'ORMR à l'intention des exploitants et des titulaires de permis**

L'ORMR aimerait rappeler aux titulaires de permis et aux exploitants que les ressources suivantes sont disponibles sur son site Web :

- La page [Titulaires et exploitants](#) met en relief des ressources documentaires et didactiques destinées à aider les titulaires de permis et les exploitants des maisons de retraite à mieux comprendre et respecter les exigences établies par la Loi sur les maisons de retraite et les dispositions réglementaires connexes.
- Les [modules d'aide à la conformité](#) (MAC) sont conçus pour favoriser la conformité volontaire des établissements et doter les exploitants d'une connaissance approfondie du cadre juridique, réglementaire et relatif aux inspections qui régit l'exploitation d'une maison de retraite.
- La page [Après avoir présenté une demande : que se passe-t-il?](#) offre des ressources visant à aider les maisons de retraite à s'orienter en ce qui concerne les points de contact avec l'ORMR une fois le permis octroyé. À titre d'exemple, il est recommandé aux maisons de retraite de lire la [fiche d'information intitulée « Fonctionnement des inspections routinières »](#).

En cas de questions concernant ces ressources, l'équipe du service à la clientèle de l'ORMR est joignable à [info@rhra.ca](mailto:info@rhra.ca) ou au 1 855 275-7472.